



## Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0  
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978  
[saint-remi.ca](http://saint-remi.ca)

### AVIS PUBLIC

#### Règlement numéro V722-2023-00

**Avis public** est donné par le soussigné, greffier de la Ville, que lors de la séance ordinaire tenue le 16 octobre 2023, le Conseil de cette Ville a adopté le règlement suivant :

Numéro	Titre	Description informative
V722-2023-00	Règlement établissant un contrôle provisoire des interventions liées à l'eau	Ce règlement vise à mettre sur pause, dans l'ensemble du périmètre urbain et/ou pour les immeubles raccordés au réseau d'aqueduc municipal en dehors du périmètre urbain, l'émission de nouveaux permis de construction ou de certificats d'autorisation dont l'effet augmenterait la consommation d'eau provenant du réseau d'aqueduc, et ce, sous réserve de certaines exceptions.

Ce règlement est déposé au bureau du soussigné, à la Mairie sise au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi, et accessible sur le site Internet de la Ville à [saint-remi.ca](http://saint-remi.ca), où toute personne peut en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

**Donné à Saint-Rémi, ce 18 octobre 2023**

**Patrice de Repentigny, notaire  
Greffier**